

**ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA BASE MILITAIRE  
DE LA MARTINERIE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE  
DU 17 JANVIER 2011**

Salle des fêtes Barbillat-Touraine – Belle-Isle 36000 Châteauroux

**COMPTE RENDU**

**I - ACCUEIL**

J. Jacques Bérenguer accueille les personnes présentes dans la salle, au nombre de 120 environ et précise d'une part que 36 futurs membres ont adressé un pouvoir et, d'autre part que cette association est ouverte à tous les personnes ayant séjourné plus ou moins longtemps sur le site de La Martinerie : les militaires (du Général au Militaire Du Rang), les personnels civils... ainsi que tout membre sympathisant. Il est noté la présence dans la salle du président et du vice-président de l'association des anciens personnels civils de La Martinerie à l'époque de l'armée Américaine.

**II - PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION**

Francis Mory en fait une présentation rapide, il présente les raisons de sa création, notamment la fin de la présence militaire, sur le site, programmée en 2012. Il évoque également le souhait d'y maintenir un lieu de mémoire. Il effectue des démarches auprès de la Communauté d'Agglomération de Châteauroux (CAC), future propriétaire des lieux pour obtenir l'affectation d'un bâtiment qui serait mis à la disposition de l'association. Ce bâtiment nous permettrait d'y regrouper tous les souvenirs accumulés par plus d'un siècle d'existence de la base de La Martinerie. Il est précisé qu'en aucun cas ce lieu de mémoire ne sera considéré comme un musée.

**III – STATUTS**

J. Jacques Bérenguer effectue un balayage rapide des articles des statuts au moyen d'un rétro projecteur permettant la lecture par le public, bien que la plupart ait déjà reçu le document par voie informatique.

Quelques points sont précisés :

- Le siège de l'Association doit rester sur le secteur couvert par la CAC (cf art 1 dernier alinéa).
- Toutes les personnes ayant séjournées sur le site sont susceptibles d'être accueillies dans l'Association, y compris, par exemple : une personne ayant effectué le STO pendant la guerre, ou encore un militaire Américain...
- La vérification des comptes est assurée par un vérificateur et non pas par un commissaire (cf art 18).

Intervention de Michel Blanchandin, président de l'Association des anciens personnels civils de l'époque américaine à La Martinerie, contestant l'appellation de notre association qui, selon lui, risque de prêter à confusions. Il précise également qu'au cas où un rapprochement des deux associations serait effectué, il souhaite garder son identité et conserver la propriété de ses documents d'archives. Il demande également que cette clause soit portée dans notre règlement. Réponse de JJ Bérenguer qui fait remarquer qu'il est difficile de modifier le libellé. Dans l'appellation de notre association figure le mot « base militaire » qui devrait faire la différence avec la leur. Pour ce qui concerne l'intégration d'une nouvelle clause, il est précisé que l'article 14 des statuts autorise la modification qui pourra être réalisée le moment venu.

#### **IV - BUREAU**

J.Jacques Bérenguier présente les 12 membres du bureau provisoire : Franck Barraud, Jean-Jacques Bérenguier, Laurent Buthon, Roland Cléon, Nicole De Vassoigne, Olivier Laurent, Guy Luscan, Francis Mory, André Reignoux, Michel Truffaut, Alex Ursule, Christian Verdier.

#### **V - RÉOLUTIONS**

J.Jacques Bérenguier soumet à l'assemblée générale constitutive, par vote à main levée, les trois résolutions suivantes :

V-I - Approbation des statuts de l'Association en prenant en compte les trois points précisés ci-dessus (art III).

Approbation à l'unanimité

V-II – Approbation du bureau provisoire.

Approbation à l'unanimité

V-III – Autorisation au président ou à son représentant pour le dépôt des statuts.

Autorisation accordée à l'unanimité

#### **VI – QUESTIONS ET PROPOSITIONS DIVERSES**

Une démarche est en cours pour l'obtention d'un bureau sur le site de La Martinerie dans les locaux de la Délégation Militaire Départementale (DMD). Ce bureau serait le siège de l'Association.

Il est suggéré une représentation territoriale des adhérents de l'Association dans les différents secteurs du département.

Il est envisagé la mise en place de commissions chargées de travailler sur plusieurs actions :

- **Histoire de La Martinerie** – Didier DUBANT est prêt à nous rejoindre pour nous assister dans le développement et la création d'un site.
- **Lieu de mémoire** – Il est fait appel à tous les volontaires qui souhaiteraient commencer la réflexion Il est envisagé l'aménagement d'une salle dans laquelle pourraient être projetés des photos, films, DVD ...
- **Recrutement d'adhérents** – Le potentiel est de l'ordre de 2 à 300 000 personnes ayant séjourné sur le site. Il existe sur Internet, sur le site « les copains d'avant », une liste de 5000 personnes environ, du Matériel, qui sont passées sur le site de La Martinerie.
- **Voyages** – Il est suggéré l'organisation de voyages ; Gérard DESROCHES est volontaire pour y réfléchir.
- **Site internet** – un site Internet est en cours d'élaboration par deux personnes. Didier DUBANT est d'accord pour fournir des informations et données parlant de La Martinerie.

L'ordre du jour étant épuisé les membres de l'assemblée sont invités au pot de l'amitié offert par la ville de Châteauroux.

Le Président

Nota : le bureau provisoire s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale et a élu pour une durée d'un an :

Président : J.Jacques Bérenguier,

Vice-Président : Francis Mory,

Secrétaire : André Reignoux,

Trésorier : Alex Ursule